

Conditions générales

Miligraph – Emilie Schlosser, 01.01.2023



1. Champ d'application

Les conditions générales de Miligraph – Emilie Schlosser font partie intégrante des devis et validations de commande, sous réserve d'autres dispositions écrites. Elles s'appliquent également en cas de commande écrite ou orale établie sans devis. Les conditions générales sont consultables en tout temps et exclusivement sur le site internet www.miligraph.ch. La version en ligne au moment de la commande fait foi.

2. Offres

Le calcul des prix se fonde sur des données, des indications et des documents fournis par le client afin d'assurer un accord sur le projet à réaliser.

Les offres basées sur des données incomplètes ou imprécises n'ont qu'une valeur indicative. Les offres sont valables 30 jours après leur date d'émission.

3. Tarifs

Les prix annoncés lors de la commande sont en francs suisses, montants nets et non soumis à la TVA. Un renchérissement de ceux-ci dû à des modifications du fournisseur de matériel ou du prestataire d'impression est possible et indépendant de la volonté de Miligraph – Emilie Schlosser.

Les frais administratifs liés à chaque projet sont compris et non facturés en sus.

Un montant minimum de CHF 100.- sera facturé pour tout travail effectué.

Des changements et/ou des travaux supplémentaires sur demande du client feront l'objet d'une facturation supplémentaire.

Pour tout renouvellement de commande d'imprimés déjà préparés par Miligraph – Emilie Schlosser un forfait de CHF 50.- représentant les frais administratifs sera facturé en sus du prix de l'impression.

Les commandes dites « express » feront l'objet d'une majoration annoncée au préalable au client.

4. Facturation

Les factures sont payables à 10 jours nets et la remise des documents et/ou imprimés ne se fera qu'après réception du paiement.

Lorsque la durée d'un projet s'étend sur plusieurs mois, Miligraph – Emilie Schlosser se réserve le droit de procéder à une facturation intermédiaire et partielle.

5. Matériel fourni

Le matériel fourni par le client (fichiers, textes, traductions, photographies, etc.) est garanti par celui-ci et n'engage pas la responsabilité de Miligraph – Emilie Schlosser en cas d'erreur, d'incohérence ou de contenu partiel.

6. Interruption de travail

En cas d'interruption de travail demandé par le client ou lorsqu'aucune suite n'est donnée par celui-ci, les étapes déjà réalisées sont facturées selon le devis établi ou au tarif horaire.

7. Livraison

La livraison des articles est assurée par La Poste Suisse SA (en cas de perte ou avarie, se référer aux conditions générales de La Poste Suisse SA). Une participation aux frais de port sera facturée au client. Forfait colis CHF 9.- et forfait courrier CHF 3.-.

Selon entente, la marchandise peut être retirée à l'adresse de Miligraph - Emilie Schlosser. Les livraisons s'effectuent uniquement sur le territoire suisse.

Le délai de livraison (production incluse) est de 10 à 15 jours après réception du paiement total de la commande. Un délai différent peut être convenu avec le client.

8. Protection des données et droit de reproduction

L'utilisation, la modification et la transformation de fichiers graphiques produits par Miligraph - Emilie Schlosser ne peut se faire sans son autorisation préalable.

Les fichiers remis par le client ou un tiers pour la réalisation d'un mandat sont présumés garantis libres de droits.

9. Responsabilité

Les travaux d'impression sont assurés par des prestataires externes, la non-conformité, le retard ou toute avarie concernant les articles commandés sont donc indépendants de la volonté de Miligraph - Emilie Schlosser. La réparation du contentieux se fera en fonction et dans les délais du prestataire concerné.

Le client est tenu de contrôler soigneusement les documents de contrôle finaux et de faire part des éventuelles erreurs. Miligraph - Emilie Schlosser ne sera pas tenu pour responsable des erreurs non-signalées par le client.

10. Réclamations

Toute réclamation doit être communiquée dans les 8 jours après réception de la marchandise, faute de quoi la livraison est considérée comme acceptée. En cas de réclamation justifiée, les mesures de réparation seront prises dans un délai approprié, mais ne peuvent en aucun cas excéder la valeur de l'offre ou du travail réalisé.

11. Droit applicable et for juridique

En cas de difficultés dans l'exécution ou l'interprétation du présent contrat, les parties conviennent de soumettre leur litige aux autorités judiciaires du district de la Glâne à Fribourg. Est applicable exclusivement le droit suisse. La déclaration de nullité de l'une des clauses des présentes conditions générales n'affecterait en rien la validité des autres clauses (CO Art. 20 Alinéa 2).

12. Reconnaissance des conditions générales

La commande, l'acceptation d'un devis, l'accord écrit ou oral et le paiement de la facture impliquent la reconnaissance par le client des présentes conditions générales.